

la politique de la stimulation

théâtre et radio : une collaboration positive

Négation des cultures africaines ; nécessité matérielle de faire accéder les Africains — tout au moins les plus utiles — à la culture européenne pour mieux faire entériner un système grinçant dès le départ, tel est le climat dans lequel va se développer, dans la première partie du XX^e siècle, l'action éducative menée tant au nom de la patrie française qu'au nom de la religion chrétienne.

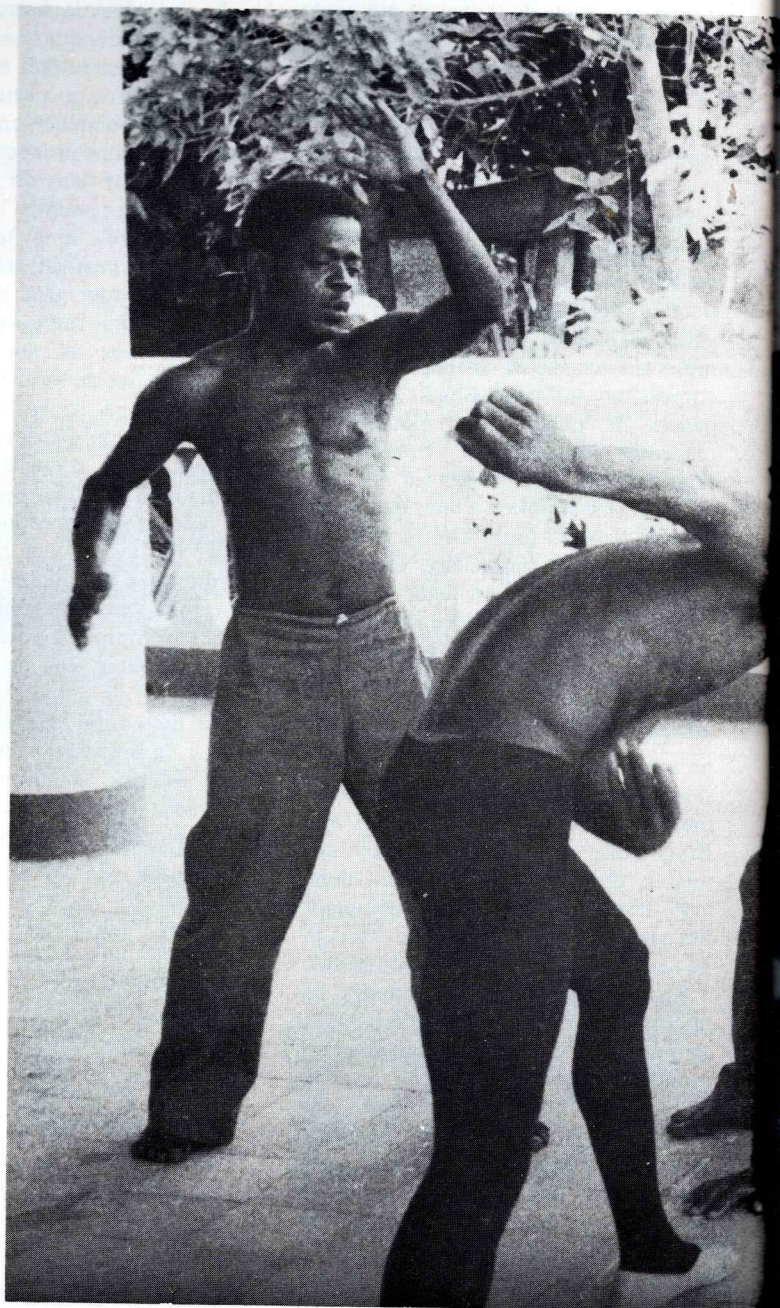
de l'aliénation par le théâtre

Que des colons se soient sincèrement interrogés sur l'existence et la noblesse de civilisations anciennes ; que d'autres aient voulu davantage former des hommes que forger des commis, est certain mais paraît événementiel par rapport à la pensée généralement développée par l'Occident : il n'y a d'autre civilisation que la mienne et n'y accèdent que ceux qui sont capables de me servir.

Le domaine musical et gestuel est traité selon ce schéma. Alors que les expressions traditionnelles sont réprimées ou ravalées au rang d'un amusant folklore, les éducateurs européens estiment qu'il peut être pédagogiquement efficace d'utiliser les talents de danseur, de chanteur ou de comédien de leurs élèves.

Ainsi se développe, animé par les missionnaires, tout un théâtre où les grands thèmes de la Bible et la Légende Dorée sont accommodés à la sauce africaine (un coup de tam-tam, un coup de sermon), tandis que l'enseignement officiel découvre de son côté, les vertus de la dramaturgie.

L'exemple le meilleur — dans ses intentions et ses résultats immédiats — ou si l'on veut le pire — dans les séquelles qu'il a laissées —, est à coup sûr l'expérience menée par Charles Béart dans les écoles normales de Côte-d'Ivoire (Bingerville) et du Sénégal (École William Ponty).



« ... Nous écrivons des œuvres pour que l'avenir en change le sens; elles ne vivent que par les « interprétations » différentes que leur donne le public — le public et les comédiens, si ce sont des pièces de théâtre. Une œuvre importante a tous les sens... »

Montherlant



Le but est on ne peut plus louable, surtout si l'on se reporte à l'époque : inviter les élèves à se pencher sur leur passé, les amener à découvrir dans leur Histoire ou leurs légendes des héros et des anecdotes susceptibles d'être portés sur le théâtre, idées tout à fait révolutionnaires, tout au moins dans les années trente. Mais il est difficile de dépasser les préjugés de son temps. Les élèves s'ils composent des pièces sur la reine Pokou ou Diégué, sont priés de concevoir leurs œuvres « **au plus proche du goût européen** » et un thème est d'autant plus apprécié qu'il respecte la construction classique; les seules concessions faites à la forme africaine consistent en intermèdes chantés et dansés donnant un piment exotique d'ailleurs fort apprécié lors de l'Exposition Coloniale à Paris.

Car ce théâtre, s'il est conçu par des Africains agissant sous la houlette de leurs maîtres, n'est pas, il faut bien l'avouer, destiné à des Africains. Le public auquel il s'adresse est, dans un premier temps, l'intelligentsia européenne puis une classe en partie coupée de ses réalités : celle des universitaires. Ainsi se perpétuera pendant des décennies une tradition théâtrale où lycéens et étudiants joueront pour leurs pairs tout un florilège d'œuvres abâtardies : si Soundjata ou Béhanzin sont mis en scène, leur langage et leurs sentiments fleurent bon la cour des rois de France et le XVII^e siècle, tandis que les comédies sont à la limite du plagiat de Molière.

Au côté prégnant du modèle (il n'y a de bonne littérature qu'en français et seule est valable la littérature française), s'ajoute le manque de liberté. Si celle-ci était surveillée au temps de la colonisation — pourtant certaines pièces comme « Le chant du Retour » de Coffi Gadeau, dénonçant le travail forcé, finirent par être autorisées —, les indépendances ne devaient rien arranger. A côté de certaines censures tâtilonnes, l'administration coloniale paraît parfois un modèle de libéralisme avancé... Comment oser créer dans de telles conditions ? Comment oser même penser que le théâtre est autre chose qu'un aimable divertissement dépassé ?



Certains pourtant ont tenté l'impossible. Les uns en français — et il ne faut pas nier les intéressantes réussites d'un Cheikh N'Dao, d'un Bernard Dadié ou d'un Oyônô Mbia. D'autres, de façon plus souterraine, souvent ignorés, parfois même méprisés : artistes traditionnels parvenant à faire survivre le koteba ou l'hira-gasy ; amateurs des villes imaginant dans leurs langues un nouveau théâtre comme les troupes de concert-party du Ghana ou du Togo... Mais il ne s'agit là que d'éclairs au milieu d'une immense grisaille...

Même des initiatives qui auraient dû être positives comme ces « Biennales artistiques » inaugurées au moment de la Fédération du Mali et mobilisant les jeunes de tout un État, n'ont pas donné ce que l'on pouvait en attendre. Trop fortement encadrées, soumises aux mêmes modèles que leurs aînés, les jeunes troupes sont demeurées dans un registre sage sans apporter aucune révélation.

Il est vrai que l'aliénation culturelle n'avait pas encore dit son dernier mot. Elle devait prendre encore deux aspects :

- Le premier partit, une fois encore de sentiments tout à fait respectables. L'Europe découvrit soudain que l'Afrique, riche en masques et statues, avait,

dans le domaine de la danse et de la musique, une tradition méritant le détour. Ce fut la période fiévreuse du Théâtre des Nations et des années qui suivirent où l'on eut le bonheur de voir à Paris un « vrai » roi d'Abomey (label de garantie) regarder sur la scène danser « les plus belles de ses épouses » (se méfier des contrefaçons). Les Parisiens eurent également la joie de pouvoir contempler pêle-mêle des sorciers, des prêtres vaudous, des scènes d'envoûtement, des crises de possession... j'en passe. Seule la circoncision ne fut pas proposée en direct...

Que certains de ces spectacles aient été beaux est hors de doute. Que leur fabrication et leur exportation artificielle aient été souhaitables paraît moins évident.

Transformer des hommes qui chantent leur appartenance et leur foi en histrions ; désacraliser ce qui fut la raison d'être de générations de croyants pour le livrer à la curiosité, est une opération susceptible de choquer les moins chatouilleux. Sans aborder le domaine moral, cet appétit d'exotisme eut comme résultat de transformer en folklore frelaté une tradition vivante, de ravalier ce qui aurait pu être source d'inspiration respectueuse en terrain propre à être défoncé... Tandis que les Dogons dans leurs propres villages rajustent leurs masques pour exécuter devant les touristes, leurs danses soigneusement tarifées, les troupes nationales mitonnent des ballets où l'incohérence des mélanges supplée à l'absence d'idées... Et pourtant, là encore, l'initiative était bonne...

- Le second domaine d'influence culturelle ne peut être gratifié à aucun titre de générosité. L'Afrique est devenue depuis des années le dépotoir d'un certain nombre de sanies des pays étrangers : films violents de dernière catégorie, comiques dépourvus de talent, romans-photos abêtissants, rogatons de télévision, tout cela se déverse pêle-mêle sur le continent, sans que les agressés possèdent une contre-partie leur permettant de sortir, s'ils le désirent, de ce contexte débilitant. Dans le domaine du théâtre, Molière et Racine sont bien près d'être détrônés par les héros de policiers sanglants et les doublages de westerns bradés.

Dans les années soixante, la situation du théâtre africain est donc loin d'être brillante : les quelques troupes nationales créées semblent résolument tournées, soit vers une conception occidentale (comme le Théâtre Daniel Sorano de Dakar), soit vers un folklore réimaginé par les Européens. Ailleurs, si l'on excepte les tentatives universitaires déjà signalées, pas de troupes ou presque, parce que pas de pièces ; pas de pièces ou presque, parce que pas de troupes. La situation semble bloquée.

C'est alors qu'un groupe se demanda si la radio n'aurait pas un rôle à jouer.

création du concours théâtral interafricain

La décision de lancer le Concours Théâtral Interafricain fut prise fin 1966 au cours d'un colloque réunissant les directeurs des radiodiffusions francophones d'Afrique et de Madagascar.

Ce n'est évidemment pas par pur idéalisme que ces professionnels décidèrent de voler au secours du théâtre africain en péril : l'absence d'un répertoire dramatique radiophonique se faisait pour eux cruellement sentir. Mais existait-il en Afrique suffisamment d'écrivains de talent attirés par la dramaturgie ? Pour le savoir, la seule formule possible parut celle du concours...

Les résultats furent, dès la première année, positifs. Il apparut tout d'abord que le concours comblait un grand vide. La plupart des auteurs envoyant leurs manuscrits nous confiaient leur désarroi et leur solitude. Isolés, pleins de choses à crier mais criant dans le vide... Esprits incisifs gênants et refoulés pour leur lucidité... Auteurs déjà chevronnés mais étouffés par un tyrannéau de la culture ne voulant promouvoir que ses propres œuvres. Des appels parfois balbutiants, parfois éclairants mais partout le même besoin de dire, de converser avec les autres hommes.

Le jury parut également jouer son rôle et abandonner dans la règle de l'anonymat ses a priori sociaux ou politiques. La lecture des manuscrits primés

« Il me semble qu'avant d'accuser ou de défendre le public et son goût, de lui dire qu'il a le théâtre qu'il mérite, il serait plus avisé de lui donner le moyen d'être autre qu'il n'est, c'est-à-dire de ne pas être cette personne collective qui paie sa place. »

Jean Vilar

Je sais que beaucoup d'esprits délicats se hérissent devant tout ce qui ressemble à une compétition. C'est oublier un peu vite que dans la vie tout est concours : depuis l'arbre poussant au détriment de l'autre jusqu'aux acquis durement défendus de la démocratie : la moindre offre d'emploi, la moindre tractation commerciale sont basées sur la concurrence. Dans le domaine de la radio il y a concours de fait lorsque plusieurs auteurs ou producteurs proposent des manuscrits et des idées. Encore ces concours sont-ils fatalement truqués dans la mesure où ne peuvent postuler que ceux qui connaissent les arcanes de l'administration et où les responsables empêtrés de contraintes politiques et sociales, se révèlent le plus souvent incapables de la moindre objectivité.

objectifs et résultats

L'important parut donc aux fondateurs du Concours Théâtral de « moraliser » au maximum l'opération et pour cela :

- de lancer un appel permettant à tous, aussi isolés et humbles soient-ils, de concourir — la radio étant un bon instrument pour ce faire ;
- de diversifier le jury afin d'éviter tout risque de collusion ou de chapelle, en réservant à l'Afrique une majorité absolue ;
- d'associer étroitement le public en lui demandant d'être le grand maître d'un des prix.

constitue la meilleure preuve de la liberté d'esprit de ces jurés qui ont su statuer avec leur sensibilité et leur intelligence, repoussant toute consigne. C'est à eux, au respect qu'ils ont apporté à leur tâche, que le concours est redevable de son succès.

obstacles...

Mais d'autres problèmes préoccupaient les fondateurs. En effet, pour des raisons de commodité et de finances, l'administration du concours avait été confiée à la radio française. Cette localisation géographique n'allait-elle pas inciter des auteurs déjà trop imprégnés de culture occidentale, à persévérer dans le plagiat ? N'allait-on pas, voulant promouvoir l'expression africaine, l'engager dans une nouvelle impasse ?

Le danger paraissait réel et seuls les premiers manuscrits pouvaient indiquer de quelle façon le concours serait perçu. Les résultats demandèrent analyse. Pas en ce qui concerne les thèmes abordés. Là, pas d'hésitation : aucune flagornerie dans les sujets de pièces interrogeant le passé, observant le présent, contestant une société à l'Occident omniprésent. La volée de bois vert que reçut en 1967-1968 la colonisation encore proche et le néocolonialisme, est à elle seule la preuve de la sincérité des candidats : le prix des auditeurs fut attribué à une pièce de Pierre Dabiré contre les enrôlements forcés, et le 2^e prix du jury revint à Jean Pliya pour la glorification de Gbehanzin, l'un des grands résistants de l'Afrique.

Cette confiance que les candidats de la première année firent à un jury encore inconnu, devait plus tard se confirmer. Actuellement il n'est pas de sujet, aussi aigu soit-il, qui ne soit abordé par des auteurs persuadés que jamais la réflexion sociale ou politique, quelle qu'elle soit, ne leur sera reprochée.

Si la pensée se livrait sans barrière, la forme par contre paraissait beaucoup moins libérée. C'est souvent à travers les recettes de la vieille dramaturgie française que s'exprimaient les données les plus neuves et les dialogues, pour convaincants qu'ils soient, passaient bien trop souvent par des formes usagées. Rien d'étonnant à cela si l'on se souvient des influences subies. Les auteurs, très jeunes dans leur majorité, employaient le langage qu'on leur avait appris être le meilleur : la culture classique exsudait en milieu universitaire ; l'environnement populaire (livres et films) transparaissait chez les autres auteurs.

Le problème s'avérait de taille : en effet, ne risquait-on pas en diffusant des œuvres bâtarde de promouvoir un genre abâtardi ? D'autre part, fallait-il, par purisme, laisser retomber les auteurs dans l'anxiété et le silence ? Sinon, que pouvait-on faire ? Espérer à soi seul remonter le courant de tout un environnement culturel relevait du don quichotisme...

Un certain nombre de mesures furent néanmoins prises : tout d'abord le dialogue régulier avec les auteurs dont certains s'escrimaient encore à agencer cinq actes rigoureux d'alexandrins ; ensuite la réalisation de séries diffusées au début de chaque concours. Non pas séries pédagogiques — on ne peut apprendre à écrire — mais information, rappel des richesses du spectacle traditionnel, enquête sur les milieux théâtraux en Afrique, panorama des recherches menées dans le monde : un essai d'ouverture qui fut, semble-t-il, entendu.

Pourtant le travail, le principal, ne pouvait être fait que par les auteurs eux-mêmes. En effet le concours, il faut bien s'en persuader, n'est pas une fin, un but en soi. Le jury distingue un ou plusieurs lauréats ayant des idées fortes, le sens du langage et de la dramaturgie. Il ne leur donne pas pour autant un label de vieux professionnels. Là encore les auteurs, tout au moins les meilleurs, ne s'y sont pas trompés.

Le concours les ayant fait connaître, leur ayant permis d'entrer en contact avec des troupes, d'être joués dans tous les pays, ils commencèrent à se mettre à la tâche, à apprendre comment un texte peut se désarticuler dans la bouche d'un comédien, à découvrir tout ce que l'on peut attendre de l'improvisation de la gestuelle, de la musique. Il ne fut pas besoin de le leur rappeler : le concours n'est pas un Nobel de la dramaturgie, mais un début de carrière. Un Senouvo Agbota Zinsou remit plus de dix fois sur le métier « On joue la comédie » après que cette

pièce ait reçu le Grand Prix... « L'Étudiant de Soweto » de Maoundoe Naindoubu, fut cassé et vivifié par des dizaines de troupes... et les exemples sont innombrables.

objections

Une inquiétude que l'on exprime parfois vis-à-vis du concours, n'effleura pourtant jamais l'esprit des fondateurs et cela avec quelque raison. Cette crainte peut s'exprimer ainsi : « Le concours incite les auteurs à écrire pour un public international en français. Or, dans la majorité des pays dits francophones, le public populaire ignore la langue officielle et possède des goûts qui lui sont propres. En conséquence, le concours théâtral contribue à couper les auteurs de ceux qu'ils devraient toucher en priorité. » En d'autres termes : un auteur qui a goûté au breuvage enivrant de la langue française et de la gloire internationale, refusera de retourner à la piquette que constituent sa langue nationale et l'approbation de ses concitoyens.

C'est juger de façon un peu sommaire. Les auteurs sont bien conscients que ce concours constitue uniquement une chance ; cette chance, s'ils ne la saisissent pas, sera sans lendemain. La suite se trouve pour eux entre les mains des troupes qui vont ou non les jouer, dans l'acquiescement ou le désintérêt du public ; elle se trouve également pour certains dans la possibilité de s'aiguiller vers d'autres genres littéraires. Mais les autres, les plus nombreux, vont voir, nous l'avons dit, leur expression se transformer, se plier aux circonstances qui viennent de s'ouvrir.

Un auteur qui, ayant la possibilité de s'exprimer dans deux langues, refuserait d'utiliser celle lui permettant d'atteindre son propre public, serait un suicidaire ; un auteur qui, reconnu sur le plan international, mépriserait le plus immédiat de ses publics, c'est-à-dire ses concitoyens, serait un imbécile. Cependant, penser que les auteurs sont nécessairement des auteurs populaires serait une aberration. Au théâtre, comme dans tous les arts ou genres littéraires, il est des œuvres s'adressant à la foule et des œuvres visant un petit nombre. Nul ne s'indigne de voir un intellectuel publier une étude ou un roman qui jamais ne sera vendu dans les kiosques de gare. Par contre, concevoir une pièce qui ne s'adresse pas d'emblée à la masse, est considéré comme élitiste, voire scandaleux. Faut-il qu'un auteur parce qu'il est africain, soit condamné à ne pas être lui-même ? Il est des intellectuels qui écrivent en français pour d'autres intellectuels, proches ou lointains. Il en est qui conçoivent des spectacles dans leur langue, attendus par les villageois. Vouloir faire taire les premiers ou les obliger à forcer leur talent sous prétexte de croisade populaire, amène les brillants résultats enregistrés dans certains pays totalitaires : une stérilisation de la créativité et de la vie.

Nous ne nous étendrons pas davantage sur cette critique infirmée par les faits (un Cheikh N'Dao écrit aussi bien en wolof qu'en français; une Michèle Rakotoson est devenue l'un des premiers auteurs malgaches après avoir été couronnée pour une œuvre en français).

Un problème demeure beaucoup plus sérieux. En effet le concours, tel qu'il a été conçu, privilégie le texte au détriment des autres éléments constitutifs du spectacle, fait grave dans des pays où la tradition encore vive montre que la parole ne se conçoit qu'accompagnée de gestes et de musique, rebondissement dans un dialogue actif avec les spectateurs. Pour sortir de cette impasse, un premier pas a été accompli avec le prix « Théâtre Vivant » ouvert aux troupes qui présentent l'enregistrement d'un de leurs spectacles. Il s'agit, nous insistons, d'un premier pas et il serait souhaitable, dans un temps prochain, que les télévisions prennent le relais et permettent aux compagnies théâtrales de confronter, à travers les frontières, l'intégralité de leurs talents.

Dernier souci des organisateurs du concours : faire que celui-ci ne soit pas un feu de paille, que l'éclairage accordé à un auteur ne soit pas sans lendemain. Le problème était, là encore, délicat car quoi de plus éphémère que la radio et qui se souvient nettement d'une émission, même très aimée, entendue il y a plusieurs mois ?

soutiens à l'action du concours : radio, édition, tournées

Il faut dire que les animateurs de troupes nous aidèrent spontanément, dès la première année, à prolonger les effets du concours. En effet, ils vinrent nombreux nous demander de leur fournir le texte des enregistrements qu'ils avaient écoutés. Leur choix, il faut le noter, ne recoupa pas nécessairement celui du jury ni celui des auditeurs. Si certains grands prix comme « L'Étudiant de Soweto » de Maoundoe Naindoubu déjà cité, « L'Oracle » de Guy Menga ou « L'Europe Inculpée » d'A. Letembet-Ambily, déchaînèrent l'enthousiasme; d'autres œuvres moins bien classées ou passées dans la série de rattrapage « Première Chance sur les Ondes » ne furent pas moins appréciées (je pense en particulier à « J'accuse » de Protas Asseng). D'autres pièces firent une carrière peut-être moins brillante mais très régulière; d'autres furent plus ou moins boudées (en particulier les œuvres directement radiophoniques); d'autres encore, parmi les plus originales, après un certain temps d'observation et d'inquiétude, furent soudain redécouvertes (tel est le cas des œuvres de Sony Lab'ou Tansi et de Baba Moustapha). Quoi qu'il en soit, une étude faite en 1978 conclut que près de 80 % des pièces présentées en français en

Afrique, provenaient plus ou moins directement du concours.

Mais cette diffusion spontanée pouvait n'être pas suffisante. C'est pourquoi, dès la première année, il fut entrepris d'éditer les œuvres primées dans la collection « Répertoire Théâtral Africain ». Cette édition, à mon avis indispensable, fut malheureusement interrompue quelques années, par suite de la négligence d'un éditeur. Elle reprend aujourd'hui et quatre titres vont prochainement paraître dans la série « Monde Noir » des éditions Hatier.

Deuxième suite apportée au concours : la pièce ayant obtenu le grand prix est réalisée sur scène dans le pays de l'auteur et emmenée en tournée dans les États voisins grâce à une subvention accordée par l'Institut Culturel Africain. Deux lauréats ont déjà bénéficié de cette disposition nouvelle et actuellement « Le Supporter » de Georges Abelar, lauréat du 10^e Concours, est en cours de réalisation à Yaoundé.

pour conclure

Tels sont certains aspects du concours. La brièveté de cet article nous oblige à en laisser dans l'ombre beaucoup d'autres. L'important est de sentir à quel point il s'agit d'une institution vivante, riche de milliers d'espoirs.

Parfait, le concours ? Bien sûr que non; se heurtant aux aléas de la programmation, parfois à la censure, à l'indisponibilité des uns et des autres, parfois à l'incompréhension d'intellectuels mal informés; mais évoluant sans cesse. Justifié par ces dizaines de jeunes auteurs ayant, grâce à leur participation, acquis le droit de s'exprimer; par ce renouveau théâtral observé partout en Afrique et transcendant souvent de très loin ce qu'on lui a donné.

Les étapes suivantes ? Elles viendront de nouveaux apports : nous avons dit combien nous souhaitons celui des télévisions, seules capables de transmettre le spectacle dans son intégralité; elles viendront peut-être aussi d'une extension géographique permettant de ne plus confronter seulement l'Afrique avec l'Afrique. L'avenir est largement ouvert.

Mais la seule vérité est là : il existe des milliers d'hommes et de femmes en Afrique à la fois graines et semences. Il existe des hommes et des femmes sensibles aux pulsions de leurs proches, ouverts au plus lointain; des jeunes bâtisseurs d'idées, des curiosités innombrables. Que tous ceux-là sachent qu'au bout de leur effort il n'y a pas de porte close et que la parole, chaque fois qu'il est possible leur sera donnée.

Françoise LIGIER,
Radio-France International.

COMMENT SE DÉROULE UN CONCOURS THÉÂTRAL

- Appel lancé à tous les auteurs d'Afrique et de l'océan Indien par radio, affiches, presse et par l'intermédiaire des organismes culturels.

- Réception des manuscrits. Double lecture et fichage de chaque pièce (les lecteurs sont recrutés parmi les hommes de théâtre et les universitaires africains).

- Présélection d'une trentaine de manuscrits soumis à un jury composé :

- d'un représentant de chacune des 20 radiodiffusions africaines ;
- de 4 personnalités désignées par l'Institut Culturel Africain ;
- d'un représentant du ministère de la Coopération qui offre une bourse d'un an au lauréat du Grand Prix ;

- de 8 personnalités choisies en fonction de l'aide qu'elles peuvent apporter aux lauréats (édition des pièces, organisation de spectacles, réalisation à la télévision, etc.).

N.B. — Le jury reçoit également le résumé de toutes les œuvres ainsi que les notes critiques et peut demander communication des manuscrits n'ayant pas été sélectionnés.

- Désignation par le jury des 12 œuvres finalistes.

- Enregistrement des pièces finalistes par les radios nationales dans le pays de leur auteur.

- Diffusion sur toutes les antennes des pays participants des pièces finalistes. Appel adressé au public pour qu'il participe au « Prix des Auditeurs ».

- Attribution des prix. Montant en 1981 :

- Grand Prix : 4 500 FF + une bourse d'un an.

- Prix des auditeurs : 2 500 FF.

- 2° Prix du Jury : 1 500 FF.

- 3° Prix du Jury : 1 000 FF.

- 4° Prix du Jury : 500 FF.

N.B. — Ces prix doivent être augmentés pour le 12° Concours.

- Réalisation sur scène dans le pays de l'auteur de la pièce ayant obtenu le grand prix.

- Édition des œuvres primées.

- Enregistrement des œuvres de bonne qualité non retenues en finale dans la série radiophonique hebdomadaire « Première Chance sur les Ondes » réalisée par Rfi et diffusée sur les antennes des pays concernés.

N.B. — Depuis le 11° Concours le Prix « Théâtre Vivant » offre une récompense de 10 000 FF en matériel technique à la troupe ayant envoyé le meilleur spectacle enregistré.

commentaires concernant les

envois par États

Une analyse des envois, État par État, permet de faire les constatations suivantes :

- **Bénin** : si les rapports avec la radio de ce pays se normalisent peu à peu, il est évident que la radio n'a pas effectué, cette année encore, la publicité minima nécessaire au concours. Il est également à regretter qu'aucun des manuscrits envoyés n'ait été de qualité suffisante pour envisager une présélection. Par contre, il semblera possible d'enregistrer une « Première Chance sur les Ondes » béninoise qui, diffusée au moment du lancement du 13° concours, pourrait peut-être susciter de nouvelles candidatures dans ce pays.

- **Burundi** : le fait qu'un Burundais ait été primé lors du 10° concours et un autre retenu en finale lors du 11°, ne semble pas avoir suscité de nombreuses vocations dans ce pays où le français demeure toujours un peu marginal, vu l'existence d'une langue nationale unique.

- **Cameroun** : une très nette remontée du nombre des candidatures par rapport au précédent concours. Il est vrai que la situation est bien plus positive à la radio où le responsable des programmes est de nouveau un francophone dynamique.

- **Centrafrique** : si une augmentation notable du nombre de manuscrits envoyés est à signaler, il faut surtout insister sur la qualité moyenne de ces manuscrits. En effet, jamais cet État — qui dispose également d'une langue nationale unique — n'avait envoyé autant de textes intéressants, dont deux sont proposés en présélection.

- **Congo** : participation excellente et stable et, comme toujours, beaucoup de choses intéressantes dans les manuscrits reçus. A noter que si le Cameroun est de loin l'État le plus productif, le Congo lui donne le pion sur le pourcentage d'œuvres primées (plus de 2 % contre 1,5 %).

- **Côte-d'Ivoire** : la participation de ce pays est comme toujours très faible par rapport à ses potentialités. Cette année, il a été impossible de présélectionner une seule pièce parmi les dix envoyées. Il serait souhaitable d'envisager une action spéciale

en Côte-d'Ivoire au moment du lancement du 13° concours.

- **Gabon** : mêmes remarques que pour la Côte-d'Ivoire.

- **Haute-Volta** : participation stable en qualité et en quantité. Les Voltaïques poursuivent un travail sérieux qui les a amenés en finale lors des trois derniers concours. Il serait évidemment souhaitable que leur effort puisse être totalement couronné.

- **Madagascar** : toujours relativement faible sur le plan quantitatif, la participation malgache est comme l'année dernière de bonne qualité.

- **Mali** : en notable augmentation par rapport au 11° concours. Qualité moyenne fort intéressante.

- **Maurice** : le succès de Dev Virashawmy, ayant remporté le Grand Prix lors du 11° Concours a nettement incité les auteurs mauriciens à une participation d'autant plus méritoire que, la radio de ce pays effectuant un contrôle minutieux sur les thèmes des œuvres qu'elle diffuse, la propagande accordée au concours sur ses antennes est loin d'être complète.

- **Mauritanie** : participation toujours extrêmement faible vu l'option officielle prise en faveur de l'arabisation.

- **Niger** : ici encore, il semble qu'un effort serait à faire pour susciter, lors du 13° concours, des candidatures plus nombreuses.

- **Rwanda** : alors que ce pays participe de façon très satisfaisante au concours de nouvelles, il est beaucoup moins prolixe en ce qui concerne le théâtre. Le conseiller culturel de l'Ambassade de France à Kigali en explique fort bien la raison : alors que l'édition de livres a lieu en français, les spectacles sont généralement donnés en langue nationale, le kinyarwanda.

- **Sénégal** : ici encore disparité moins explicable entre la participation sénégalaise au concours de nouvelles et la participation de ce pays au concours théâtral. Une explication donnée : tous les efforts en matière de spectacle ayant été concentrés sur l'exploitation du théâtre national Daniel-Sorano, le théâtre amateur et semi-professionnel n'a

les envois de manuscrits des pays

ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION
PENDANT LES DOUZE PREMIERS CONCOURS

	1°	2°	3°	4°	5°	6°	7°	8°	9°	10°	11°	12°	Total	Prix obtenus
Algérie												1	1	
Angola					1			1			1		3	
Bénin	35	51	71	33	46	23	20	4	4	6	10	7	310	1
Burundi					1	1				8	7	7	24	1
Cameroun....	9	59	69	40	122	97	94	103	71	73	43	65	845	13
Cap-Vert												1	1	
Centrafrique	3	25	8	2	6	27	27	26	21	13	15	22	193	
Congo	13	51	35	28	59	66	38	32	40	70	51	48	531	11
Côte-d'Ivoire	17	16	14	9	20	17	22	12	14	16	5	10	172	4
Djibouti				1								1	2	
Éthiopie											8		8	
Gabon	2	21	19	19	69	14	37	5	6	23	2	7	224	1
Ghana									1				1	
Guinée					1						1	1	3	
Haute-Volta	17	17	38	17	29	20	21	18	7	8	19	21	232	2
Kenya												1	1	
Libéria						1							1	
Madagascar	1	5	8	17	7	5	24	6	10	7	7	8	105	3
Malawi			2										2	
Mali	2	11	38	18	51	39	16	34	16	17	8	19	269	5
Maroc												1	1	
Maurice					63	18	3	2	5	4	3	15	113	1
Mauritanie ...		2	6	6	3		1	1	5	2	1	1	28	
Mozambique												3	3	
Niger	5	18	6	6	3	29	4	12	2	5	4	5	99	
Nigeria		2	2		1			1		1			7	1
Rwanda		10	4		2	6	1	10	4	1	9	5	52	
Sénégal	8	12	35	16	48	26	32	30	11	30	22	19	289	4
Seychelles ...									1	2	1	1	5	
Sierra-Leone					1								1	
Soudan										1			1	
Tanzanie											2		2	
Tchad	2	15	7	2	12	14	20	16	21	3	6	9	127	3
Togo	7	15	15	13	8	20	18	4	7	16	5	8	136	1
Zaire	4	21	17	14	23	131	50	33	53	65	64	38	513	3
Zambie											1		1	
Indéterminé							2	1		4	1	1	9	
Total	125	351	394	241	576	554	430	351	301	381	288	325	4 317	55

Tableau A

pu s'épanouir au Sénégal comme dans d'autres pays (Cameroun, Congo et Zaïre, par exemple).

• **Seychelles** : très faible participation. Il est vrai que les Seychellois sont bien plus créolophones et anglophones que francophones. A noter néanmoins que la pièce seychelloise présentée a été retenue en présélection.

• **Tchad** : vu les difficultés que traverse actuellement ce pays, la participation tchadienne paraît assez remarquable particulièrement en qualité. A noter le fort pourcentage de manuscrits primés : près de 2,4 %.

• **Togo** : numériquement peu importante depuis des années, la qualité des envois togolais est en très nette amélioration.

• **Zaïre** : une diminution numérique des envois que rien ne permet d'expliquer. Par contre, la qualité demeure très convenable.

• **Autres pays** : un État absent : les Comores ; un État tout juste présent : Djibouti, parmi les pays où nous avons des radios correspondantes. Par contre huit manuscrits en provenance d'Algérie, du Cap-Vert, de Guinée, du Kenya, du Maroc et de Mozambique, les trois textes envoyés depuis ce dernier pays étant d'ailleurs considérés hors concours puisque écrits en portugais. Il a néanmoins paru très souhaitable de les conserver, l'un d'eux, fort intéressant, pouvant faire l'objet d'une traduction en langue française.

âge et profession des candidats

Comme nous le rappelons chaque année, le règlement du concours ne fait pas obligation aux candidats d'indiquer leur âge ni leur profession. C'est donc soit parce que ces renseignements nous sont apportés spontanément par nos correspondants, soit parce qu'ils transparaissent au vu de l'adresse donnée que nous connaissons les professions exercées. Celle-ci se répartissent de la façon suivante :

— étudiants/élèves	52
— enseignants	43
— employés	17
— fonctionnaires	17
— techniciens	9
— professions théâtrales	7
— presse et communication	6
— professions médicales	2
— armée/police	1

Total 154
(soit 47,5 % manusc. reçus)

Cependant, comme nous l'avons également indiqué, il paraît difficile de faire une généralisation à partir de ce pourcentage et de déclarer par exemple que 34 % des manuscrits reçus proviennent d'élèves et d'étudiants. En effet, il semble que certaines catégories professionnelles (étudiants, en-

seignants) donnent plus volontiers leur adresse de travail que l'ensemble des adultes qui se font adresser leur courrier à une adresse personnelle ou à une boîte postale anonyme.

Comme tous les ans, la très grande majorité des candidats semble jeune. Les candidats dépassant 35 ans paraissant une très petite minorité.

participation féminine

Huit femmes seulement ont concouru, représentant un peu moins de 2,5 % des candidats, ce qui est un des résultats les plus faibles obtenus depuis le début du concours.

Si la moyenne des manuscrits envoyés par ces isolées est généralement meilleure que celle de leurs homologues masculins, on ne peut que regretter cette carence d'autant plus que lors des trois derniers concours, une femme a toujours figuré dans le palmarès.

thèmes choisis par les auteurs

Pour permettre une comparaison avec les années précédentes, nous avons effectué un premier classement en retenant les mêmes catégories. A noter que le nombre de thèmes est plus important que le nombre de pièces, la plupart de ces dernières abordant à la fois plusieurs sujets.

En commentaire à ces deux derniers tableaux (B et C), il convient de préciser :

- que la rubrique « mœurs », de loin la plus importante, a été volontairement divisée en trois parties :

- mœurs en général;
- mariage;
- religion/magie,

pour permettre du premier coup d'œil de mieux suivre l'évolution des deux derniers groupes. En effet, lors des premiers concours, les pièces traitant du mariage sous toutes ses formes (mariage forcé, mixte, entre gens de castes ou de milieux différents, dot, etc.) tenaient une place que l'on peut considérer comme abusive dans les envois. Il était donc intéressant de connaître la proportion d'auteurs composant encore dans ce genre particulièrement ressassé.

De même, magie et religion, abordées avec précaution lors des premiers concours avaient fait soudain une entrée en force dans les sujets choisis. Là encore l'évolution pouvait être intéressante à suivre. Cependant, il est bien évident qu'une classification aussi grossière ne peut en aucun cas permettre de rendre compte du contenu des manuscrits, c'est pourquoi une analyse plus approfondie de la rubrique « mœurs » dans son ensemble sera effectuée dans les pages suivantes;

- que la rubrique « politique » rassemble tous les sujets ayant une incidence en ce

	Histoire	Mœurs (divers)	Mœurs (mariage)	Religion/Magie	Politique	Policière	Fantaisie/Poésie	Légendes	Total
Algérie.....									
Bénin		10	1	3	5		1		20
Burundi		18	2		2				22
Cameroun.....	1	97	8	12	22		1	2	143
Cap-Vert		1							1
Centrafrique	1	29	3	2	2			1	38
Congo	3	60	6	4	8			2	83
Côte-d'Ivoire.....		13	2		1			2	18
Djibouti.....		1	1						2
Gabon		9	1						10
Guinée.....		1	1						2
Haute-Volta		22	3	4	3				32
Kenya.....		1							1
Madagascar		11	2	1	1				15
Mali.....	3	11		2	8		1		25
Maroc.....		3							3
Maurice		21	2		5				28
Mauritanie			1						1
Mozambique					3				3
Niger		6		1	2				9
Rwanda		9						1	10
Sénégal	2	19	2		5			2	30
Seychelles.....		1			1				2
Tchad		7	1	1	5			1	15
Togo		6		1	4			1	12
Zaïre.....	1	28	5	8	8			3	53
Indéterminé.....		2							2
Total.....	11	386	41	39	85		3	15	580
Pourcentages	1,9	66,5	7,1	6,7	14,7		0,5	2,6	100 %

Tableau B

A noter que 17 œuvres inclassables parce que trop maladroites n'ont pas été portées sur ce tableau.

Il paraît intéressant, comme nous l'avons fait les précédentes années, de constater l'évolution du nombre d'envois dans chacune des catégories relevées plus haut.

	6 ^e concours	7 ^e concours	8 ^e concours	9 ^e concours	10 ^e concours	11 ^e concours	12 ^e concours
Histoire.....	11,0 %	8,0 %	5,8 %	6,4 %	5,2 %	2,7 %	1,9 %
Mœurs (divers)	34,6 %	42,0 %	62,0 %	61,1 %	58,0 %	69,9 %	66,5 %
Mœurs (mariage)	15,3 %	16,2 %	9,6 %	8,1 %	8,5 %	5,6 %	7,1 %
Religion/Magie	14,4 %	11,5 %	10,8 %	8,6 %	11,0 %	8,0 %	6,7 %
Politique	6,4 %	10,4 %	6,7 %	6,8 %	8,3 %	11,0 %	14,7 %
Policière	0,5 %	3,8 %	0,5 %	0,6 %	1,0 %	0,3 %	—
Fantaisie/Poésie	1,5 %	2,3 %	0,5 %	3,9 %	2,4 %	1,1 %	0,5 %
Légendes/Contes	9,4 %	4,2 %	2,3 %	1,6 %	1,6 %	1,7 %	2,6 %

Tableau C

domaine (recherche de l'égalité sociale, lutte contre le néo-colonialisme, critique de certaines formes de gouvernements) sans inclure cependant les critiques adressées à des classes sociales particulières (fonctionnaires, par exemple);

- que dans la rubrique « légendes/contes » ont été mentionnés les sujets s'appuyant sur les contes traditionnels ou traitant un événement à base historique mais considéré sous l'angle de la magie ou du merveilleux.

- que la rubrique « fantaisie/poésie » regroupe les poèmes dramatiques et les œuvres basées sur des thèmes nés essentiellement de l'imagination de l'auteur et ayant peu de rapports avec la réalité, l'histoire ou la tradition.

Ces explications données, il peut paraître intéressant, dans un premier temps, de comparer les pourcentages indiqués dans le tableau C.

- **Histoire** : la chute accusée les précédentes années se poursuit. Jamais le nombre de manuscrits historiques n'avait été aussi peu important. Cette désaffection des auteurs semble correspondre à une désaffection du public (et même des jurés), les œuvres historiques ayant un sérieux handicap à rattraper, si l'on en croit les résultats, pour parvenir à la finale et pour toucher le public.

- **Mœurs** (en général) : le pourcentage a un peu baissé par rapport à l'année précédente mais cette catégorie recueille encore la faveur de la grande majorité des auteurs qui paraissent soucieux avant tout d'étudier les mœurs de leur époque.

- **Mœurs** (mariage) : une légère remontée cette année, bien que ce thème reste dans des proportions tout à fait acceptables. A noter que bien souvent le thème « mariage » est choisi par les auteurs les moins chevronnés.

- **Religion/magie** : après l'espèce d'explosion constatée lors des 5^e-6^e concours, le thème religieux ou magique semble avoir cessé de passionner les foules. Encore faut-il noter que bien souvent religion et surtout magie n'interviennent que comme éléments d'un drame ayant un autre sujet principal.

- **Politique** : un bond considérable en avant. La politisation des auteurs, constatée lors des 10^e et 11^e concours, s'accroît de façon très nette comme s'accroît la variété des thèmes traités. On est loin des premières années du concours où les thèmes politiques se bornaient généralement à une dénonciation de la colonisation encore toute proche.

- **Policier** : a complètement disparu cette année. On ne peut que s'étonner une fois encore de cette carence quand on sait le succès remporté par la série policière « Anthologie du mystère » dans toute l'Afrique et l'Océan Indien.

- **Fantaisie/Poésie** : catégorie encore plus faible que l'année dernière. Les auteurs ne paraissent pas voir la nécessité de décoller d'une réalité qui leur semble suffisamment



riche et inquiétante pour fournir des thèmes dramatiques à l'infini.

- **Légendes/Contes** : pourcentage un peu plus important cette année mais encore très faible, surtout si on le compare à celui mentionné lors des premiers concours (9,4 % des thèmes lors du 6^e).

analyse plus approfondie des thèmes

histoire

Seuls les auteurs de six pays ont retenu un thème historique. Si Maliens et Sénégalais sont de vieux habitués du genre, il faut noter la présence de trois Congolais ce qui est moins habituel. Six des thèmes choisis retracent les rapports coloniaux ou les luttes anticoloniales — deux sont consacrés à l'empire du Congo.

Parmi les autres thèmes traités, deux concernent le royaume de Ségou au Mali — les autres sujets sont consacrés à Sonni Ali Ber, à Lat Dior et à l'esclavagiste Tippou-Tip.

mœurs

Comme il a été dit plus haut, nous avons regroupé les trois rubriques « mœurs (en général) », « mœurs (mariage) » et « religion-magie » séparées dans le tableau B pour en effectuer une analyse plus fine.

Nous avons repris les divisions choisies lors du précédent concours, soit :

- la femme, l'amour en dehors du mariage et de la famille - le mariage - la vie de couple - les relations familiales - les jeunes (études, travail) - tradition et modernisme - nouvelles élites - relations sociales - religions - fléaux sociaux - problèmes psychologiques.

Cette comparaison montre un intérêt moins vif pour la vie des femmes hors mariage (la prostitution et la fille légère paraissent faire moins recette), tandis que la vie du couple et de la famille séduisent de plus nombreux auteurs. Les relations sociales sont en hausse très nette — ce qui paraît normal dans une société où les rapports deviennent de plus en plus modernes.

A noter que le total des thèmes « religion-magie » relevé dans ce tableau ne correspond pas à celui indiqué dans le tableau B. En effet, nous avons enlevé à cette catégorie tout ce qui (sorcellerie, envoûtements, etc.) paraissait davantage un fléau social qu'un aspect religieux.

• femmes et amour hors mariage

Bien qu'en relative diminution, ce thème représente encore plus de 10 % des pièces traitant de mœurs modernes.

Comme il a été signalé les précédentes années, la femme qui n'est ni fiancée ni

mariée ni veuve n'a guère, dans l'esprit des auteurs que deux solutions : ou devenir une fille de mauvaise vie ou tomber au rang de victime.

Si la prostitution apparaît en priorité dans neuf thèmes, dans six autres, l'héroïne, si elle ne vit pas directement de ses charmes, se présente comme une redoutable mangeuse d'hommes dont il convient de se méfier. A mentionner encore des femmes escrocs, des patronnes abusives, des croqueuses d'argent, etc. Pauvres hommes, méfiez-vous !

Mais voici l'autre côté de la médaille. Ici les filles, si elles ne se font violer qu'une fois, se retrouvent enceintes dans un grand nombre de cas, celles qui décident d'avorter courant vers une mort certaine. D'autres, victimes mais néanmoins malhonnêtes comme la plupart des « femmes libres » essaient d'attribuer une paternité à un jeune homme confiant qui n'en peut mais...

A côté de cette galerie de bourreaux et de victimes, peu de femmes présentant des côtés réellement positifs. Il faut cependant mentionner une jeune fille pure (qui n'échappe qu'in extremis au suicide); une seconde jeune fille pure qui, malgré sa résistance, se retrouve peu à peu prostituée, et deux cas de femmes héroïques : dans le premier cas, après le massacre des hommes en Afrique du Sud, le sexe faible reprend le flambeau; dans le second cas, une jeune femme affronte la prison pour délivrer celui qu'elle aime. Merci à ces auteurs d'avoir su sortir des poncifs au milieu desquels les autres s'enlisent !

A signaler enfin deux cas traitant de la vocation religieuse. Dans le premier, l'intéressée résiste tant qu'elle peut pour ne pas entrer au couvent; dans le second, elle s'y précipite vertueusement après une existence assez agitée.

A noter que la catégorie de la dangereuse intellectuelle que l'on trouvait lors du précédent concours, et qui changeait quand même assez agréablement de la prostituée, n'apparaît pas dans celui-ci. Mais comme toujours, la seule solution pour échapper à la catégorie déplorable des femmes indépendantes est d'épouser le plus rapidement possible un brave garçon...

• mariage

Comme nous l'avons fait remarquer, en légère progression.

Il est vrai que beaucoup de jeunes auteurs se sont risqués cette année à concourir et que pour beaucoup de ceux-ci, le mariage paraît un thème séduisant et sans danger.

Peu d'originalité dans les pièces basées sur les péripéties de l'union. Vient toujours en premier le mariage forcé avec son cortège de vieux fiancés imposés (polygames de préférence) et de pères obtus et autoritaires. Les autres motifs de difficultés sont nombreux et bien connus : différences de condition sociale, de caste, de race; seul originalité, un mariage forcé par envoûtement (ça

marque). Les thèmes traitant de la dot sont en diminution. Légère modification par rapport aux précédentes années, les problèmes proviennent parfois des fiancés eux-mêmes : la jeune fille étant plusieurs fois volage et le jeune-homme pouvant se révéler un piètre escroc.

• vie du couple

Ici encore nous nous trouvons trop souvent en face de stéréotypes. La mauvaise épouse

est infidèle, dépensière, indiscreète et se comporte en mégère. La bonne épouse se laisse vertueusement morigéner, voire assommer par son mari en faisant un rempart de son corps à ses enfants. Les maris sont soit des êtres faibles, soit des tyrans domestiques, le juste milieu étant beaucoup plus rare.

Comme toujours plus du double de femmes infidèles, les époux paraissant auprès de leurs volages compagnes, des parangons

	Femmes hors mariage	Mariage	Vie de couple	Relations familiales	jeunes	Trad./	Modernisme	Nouvelles élites	Relations sociales	Fléaux sociaux	Région	Psychologie	Total
Bénin	1	1	4		1				3	3	1		14
Burundi	5	2	1	2		2			8				20
Cameroun	16	8	8	10	5	9	7	9	26	10	9		117
Cap-Vert					1								1
Centrafrique	5	3	4	3	3	3	4	2	3	2	2		34
Congo	1	6	14	10	2	15	4	4	12	1	1		70
Côte-d'Ivoire		2	3	1	1	1	1	2	3		1		15
Djibouti		1			1								2
Gabon	2	1	2	1	1	1	1	1			10		
Guinée	1	1											2
Haute-Volta	2	3	3	2	1	3	3	4	6		2		29
Kenya									1				1
Madagascar	1	2	2	1	1	1		1	2	1	2		14
Mali	1		4		1			2	2	1	2		13
Maroc			1	1							1		3
Maurice	1	2		3	3	1	2	3	6		2		23
Mauritanie		1											1
Niger			1	2			1	1	1	1			7
Rwanda	2			3				1	3				9
Sénégal	4	2	2	3		1		3	6				21
Seychelles	1												1
Tchad		1			1	1		2	3	1			9
Togo	1		1	1			2	1		1			7
Zaïre	4	5	4	4	2	3	3	5	5	5	1		41
Indéterminée				1				1					2
Total	48	41	54	48	23	41	28	42	91	26	24		466
Pourcentages	10,3	8,8	11,6	10,3	4,9	8,8	6,0	9,0	19,5	5,6	5,2		100 %

Tableau D

Comparaison entre les pourcentages du 11^e et du 12^e concours

11 ^e concours ...	14,1	6,7	8,8	8,3	4,3	9,6	7,0	4,5	21,9	7,4	7,4	100 %
12 ^e concours ...	10,3	8,8	11,6	10,3	4,9	8,8	6,0	9,0	19,5	5,6	5,2	100 %
Différence	-3,8	+1,1	+2,8	+2,0	+0,6	-0,8	-1,0	+4,5	-2,4	-1,8	-2,2	

assez étonnants de vertu. Trois cas d'épouses criminelles. Dans l'un, il suffit que le héros épouse n'importe quelle jeune fille pour que celle-ci se documente immédiatement sur le chapitre des poisons. Dans l'autre, une femme découvre sa vocation : être veuve et passe la pièce à essayer vainement d'accomplir son désir. Le mari, bon bougre, pardonne généreusement à cette meurtrière malchanceuse.

La polygamie intervient dans encore un assez grand nombre de cas, si cette abondance d'épouses apporte généralement bien des ennuis à l'heureux propriétaire, deux cas paraissent devoir être notés : l'un et l'autre montrent un étudiant qui, marié en France à une Européenne n'en abandonne pas pour autant sa fiancée restée au pays. Dans l'une des pièces l'harmonie règne, dans l'autre, tout ne va pas pour le mieux et le mari reconnaît qu'il y a quelques difficultés à additionner les ennuis du couple mixte et de la polygamie.

La stérilité intervient cette année de façon assez secondaire (il s'agit toujours de la stérilité féminine) et malgré les défauts, voire les vices ou les crimes des conjoints, trois fois seulement l'œuvre se termine par une répudiation ou un divorce.

• relations familiales

Celles-ci paraissent s'enrichir de plus en plus. Beaucoup d'auteurs ayant épuisé les problèmes des fiancés et des époux essaient d'élargir leur galerie de portraits.

On trouve toujours bien sûr les grands classiques : oncles essayant de spolier, voire d'assassiner leurs neveux ; familles abusives pratiquant joyeusement le parasitisme sur le dos de l'infortuné ayant réussi à obtenir une belle situation ; mais il faut noter une entrée en force de la belle-mère — personnage jusqu'alors le plus souvent fallot — qui se révèle une redoutable empoisonneuse (généralement en dehors du contexte traditionnel).

Autres personnages assez nouveaux : la mère abusive qui, en particulier si elle est veuve, étouffe son enfant sous le poids de sa sollicitude ; des pères ayant une certaine richesse de rapports avec leurs fils ; des gendres essayant de défendre leur identité, etc.

Deux fois, le problème de l'inceste est évoqué (encore dans un cas ne s'agit-il que d'un racontar de fillette) ; un seul enfant adultérin. Par contre, plusieurs parricides dont certains assez compréhensibles vu la personnalité de la victime.

L'héritage, surtout en milieux traditionnels matrilineaires, constitue toujours un gros problème, où frères et sœurs du défunt sont loin d'avoir le beau rôle.

Un seul veuvage tragique — alors qu'ils étaient assez fréquents ces dernières années. Les autres auteurs paraissent s'être désintéressés du cas de ces femmes considérées, a priori, comme coupables de la mort de leur époux, et traitées en tant que telles.

jeunes (études, travail, etc.)

Bien que la proportion de thèmes consacrés aux jeunes soit un peu plus importante cette année, elle demeure encore bien faible si l'on se souvient qu'environ 50 % des auteurs, au moins, est encore d'un âge tendre.

Héros préféré, l'étudiant qui après avoir réussi ses examens, de préférence en Europe, revient dans son village où généralement l'attendent bien des ennuis. Dans un cas extrême, les oracles ayant révélé à un père que son fils unique mourra s'il devient sous-préfet et épouse la femme qu'il aime, cet homme de bien pense que la meilleure façon de déjouer le sort est d'assassiner lui-même son rejeton après l'avoir roué de coups. Mais sans aller si loin on se trouve généralement devant le manichéisme cher aux auteurs. Pour ceux admirant la tradition, l'étudiant est un paltoquet arrogant et vaniteux. Pour les autres, épris de modernisme, l'étudiant intelligent et vertueux, tombe dans un milieu de demeurés dont il a bien du mal à se dépêtrer. Rares sont les cas où le scénario sait faire la part des choses et montrer que si incompréhension il y a, celle-ci repose sur des bases beaucoup plus subtiles.

L'exode rural avec ses conséquences obligatoirement funestes (prison pour les garçons, prostitution pour les filles) est comme toujours plusieurs fois traité, sans que les mobiles profonds de cet exil soient pleinement analysés. A noter deux revendications de libération sexuelle et le problème du métissage assez subtilement traité. Pour terminer, quelques jeunes polissons, de vilains tricheurs aux examens et des orphelins dignes de pitié complètent cette galerie de portraits qu'on aimerait plus riche et surtout plus axée sur la réalité...

traditions-modernisme

Le parallélisme qui fait le délice de nombreux auteurs — et que nous avons évoqué à l'occasion du chapitre précédent — est en légère diminution. On peut étendre à la majorité des pièces le côté manichéiste signalé plus haut, les fausses bergerades alternant avec des prêches sur la grandeur des temps présents.

A noter cependant une catégorie assez nouvelle de réflexions sur l'époque moderne. Là, on trouve des textes où les auteurs s'essaient avec plus ou moins de bonheur à une réflexion personnelle sur les événements et les choses qui les entourent. Bien sûr, pour la pièce d'un Sony ou d'un Caya Makhele, beaucoup de brouillons mais, même si le résultat, parce que difficile à atteindre, n'est pas toujours parfait, l'intérêt de la démarche est à signaler.

nouvelles élites

Les auteurs paraissent se lasser un peu de prendre pour cible les « nouvelles élites » considérées dans leur immense majorité comme un ramassis de profiteurs malhonnêtes et arrogants.

Les thèmes varient peu dans cette catégorie : le haut fonctionnaire, prévarique, puise dans la caisse, s'octroie les plus belles filles, méprise cordialement ceux qu'il est payé pour servir. Il est généralement puni. Le meilleur et le pire se côtoient et si l'on trouve des comédies extrêmement drôles, d'autres textes demeurent bêtement revanchards et laborieux.

relations sociales

Cette catégorie créée seulement lors du 11^e concours paraît répondre à une réalité, les relations de type traditionnel disparaissant ou faisant tout au moins une large place à des relations d'un type plus universel : monde ouvrier, mœurs militaires et policières, conséquences de la pauvreté et du sous-prolétariat, etc. A noter que le nombre de pièces pouvant être rangées dans cette catégorie a doublé depuis l'année dernière. Il faut noter un grand nombre de sujets allant des « bienfaits » de la loterie aux difficultés causées par le chômage ; des relations patronales/ouvrières (tendues) à l'hégémonie policière. Il est indéniable que les auteurs font preuve quand leur œuvre s'inscrit dans ce cadre, d'une certaine recherche et d'un désir d'analyse des situations réelles qui n'est pas toujours présent dans les thèmes plus traditionnels.

fléaux sociaux

Catégorie principale de celles intéressant l'analyse des mœurs modernes. Un bon suicide ou un excellent assassinat ont toujours paru aux auteurs (surtout débutants) comme le fin du fin pour conclure une pièce.

On assassine à cœur joie dans plus de 12 % des pièces reçues, les moyens employés étant divers avec une préférence pour le poison. Mais l'envoûtement traditionnel a encore de nombreux partisans ; l'arme blanche, plus facile d'accès, est généralement préférée au revolver.

A noter que cette année on s'entretient volontiers en famille : épouses, fils, pères, frères décident assez facilement de faire passer leur très proche parent ad patres, alors que l'assassinat familial était plutôt, les précédentes années, réservé à des parentés plus lointaines (oncles dangereux et abominables cousins).

A noter également des assassinats rituels (dont la victime sort indemne en extremis dans la plupart des cas) ; des sorciers — et surtout sorcières — pleins d'appétit mais à qui réussit peu leur boulimie de chair fraîche.

Le suicide conserve encore bien des adeptes, même si ce geste désespéré ne correspond pas toujours à une logique bien évidente, si ce n'est à aider l'auteur à terminer sa pièce.

Autre moyen de terminer une œuvre qui s'empêtre : la folie, laquelle conduit généralement au suicide.

Deux condamnations à mort, l'une pouvant être justifiée, l'autre étant la conséquence d'un ignoble complot politique (d'ailleurs traité de façon intéressante). La prison intervient de façon corollaire dans plusieurs pièces mais fait le corps de deux œuvres.

Trois œuvres seulement évoquent l'alcoolisme et aucune la drogue.

religion/magie

Une immense majorité des œuvres classées dans cette rubrique traite des religions et croyances traditionnelles. La plupart du temps, l'auteur accorde du crédit aux faits qu'il relate, mais les escrocs et féticheurs abusifs sont loin d'être absents.

Les comparaisons entre religions traditionnelles et révélées sont généralement en faveur des premières; deux pièces montrent l'inanité des promesses faites par les missionnaires et la joie de la foi ancestrale retrouvée.

Assez curieusement une seule pièce donne une place importante à l'Islam, encore s'agit-il d'un chef d'État qui, dégoûté de la coopération apportée par le capitalisme comme par le socialisme, se jette inconsidérément dans les bras du monde arabe, multiplie partout les conversions autoritaires, fait surgir des milliers de mosquées et se retrouve déposé par le peuple...

Le christianisme est plus fréquemment traité. Si l'on excepte une hagiographie zairoise du genre « frères, courons tous au martyre » c'est plutôt sur le plan de l'humour et de la critique que sont présentés les prêtres (assez volontiers escrocs et violeurs) et les miracles, comme dans ces deux pièces où un pseudo-retour de Jésus-Christ sur terre donne lieu à des sources de bénéfices intéressants.

A noter également quelques fantômes (assez rares) et une incursion (didactique) dans l'au-delà.

psychologie

Comme je l'avais signalé lors du 11^e concours, alors que les pièces basées principalement sur un trait psychologique ou une évolution psychologique avaient été absentes du concours, un changement paraissait se produire peu à peu. Alors que les personnages étaient avant tout guidés par les événements extérieurs ou les pressions du groupe social, l'importance de leur personnalité prenait le pas dans plusieurs œuvres. Cette constatation demeure encore valable cette année, bien que le mouvement se soit un peu ralenti.

Les traits de caractère négatifs demeurent les plus volontiers étudiés. La trahison vient en premier, suivie par l'ingratitude. La calomnie parvient à égalité avec la jalousie. Tandis que la générosité et le courage ne servent de base qu'à une seule pièce chacun.

conclusion

Les conclusions données lors du 11^e

concours à ce chapitre demeurent encore valables cette année.

Dans beaucoup de manuscrits, la vision du monde est stéréotypée. Il s'agit moins de personnages vivants que d'archétypes : maître cruelle; père abusif; prostituée-dévoreuse ou au-grand-cœur. Le milieu réel dans lequel évolue l'auteur est rarement le cadre choisi pour ses œuvres ce qui ajoute au côté artificiel de certains personnages (nous en avons déjà fait la remarque pour le monde paysan). Une autocensure transparaît également dans beaucoup de cas. L'absence de sujets sur la drogue et le petit nombre de manuscrits sur l'alcoolisme en paraît une preuve.

Toujours comme l'année dernière surgissent hors de cette grisaille les meilleurs parmi les auteurs qui eux appellent un chat un chat, et ne craignent pas de chausser lunettes lorsqu'il le faut.

A noter, surtout en ce qui concerne les plus jeunes, un certain esprit d'imitation. Les grands précurseurs — sans doute parce qu'ils sont étudiés dans les classes — continuent à susciter des émules. Cette année encore les sous-Oyôno-Mbia, les sous-Menga et les sous-Dadié ont fait recette. Il est vrai que pendant les premières années du concours on rencontrait des sous-Racine et des sous-Molière. Au moins y a-t-il authenticité... Moins réjouissant est le démarcage plusieurs fois rencontré de mauvais comics ou de romans-photos à l'eau de rose, mais il est évident que tant que l'environnement culturel des jeunes demeurera aussi pauvre,

il ne peut que réagir sur leurs fantasmes et leur imagination.

pièces politiques

L'augmentation constante en pourcentage des pièces ayant une forte incidence politique se confirme cette année (14,7 % des thèmes retenus contre 11 % lors du précédent concours). C'est toujours dans ce domaine où l'on trouve le plus d'œuvres originales et personnelles dont certaines suffisamment au vitriol pour ne pouvoir s'exprimer ailleurs que dans ce concours et justifier l'emploi de pseudonymes prudents. Comme en 1980, nous avons divisé les thèmes en quatre groupes :

• pièces traitant de politique intérieure

Plus de 55 % des thèmes politiques concernent des problèmes de politique intérieure, non pas que l'action soit située dans le pays de l'auteur — le cas est extrêmement rare — mais royaumes et républiques imaginaires lui permettent de donner son opinion sur ce qu'il constate autour de lui.

Évidemment, la plupart de ces œuvres sont critiques plus ou moins violemment. Les mœurs des personnes détenant le pouvoir ne font pas l'objet que de compliments et si un ministre — suivant les conseils de son fils — prend conscience de la misère du peuple (en conséquence, il démissionne) le cas des autres puissants paraît le plus souvent désespéré. La seule solution de changement

Répartition par pays des thèmes politiques

	Politique intérieure	Événements africains	Relations avec pays nantis	Unité africaine
Bénin	3	1	1	
Burundi	1			1
Cameroun	11	7	2	2
Centrafrique		1	1	
Congo	3	2	3	
Côte-d'Ivoire	1			
Haute-Volta	3			
Madagascar			1	
Mali	5	1	2	
Maurice	5			
Mozambique		2	1	
Niger	2			
Sénégal	3		1	1
Seychelles			1	
Tchad	4			1
Togo	1		3	
Zaïre	5	2	1	
Total	47	16	17	5
Pourcentages	55,3	18,8	20,0	5,9

Tableau E

proposé par les auteurs est la révolte populaire, voire même la guerre civile. Le résultat des complots paraît moins évident et une pièce tchadienne montre très bien comment un réformateur pur et dur se voit, dès qu'il a pris le pouvoir, ligoté par des trafics d'influences qui pour provenir d'autres personnes n'en vont pas moins très rapidement reproduire le même scénario. A noter que la jeunesse est généralement considérée comme un facteur positif permettant d'espérer un meilleur ordre politique et social.

• pièces axées sur d'autres pays africains

L'Afrique du Sud et l'apartheid sont traités un peu moins fréquemment que les années précédentes (cinq cas). Idi Amin Dada est tombé dans l'oubli tandis que l'empereur Bokassa n'a inspiré que trois auteurs. Une seule pièce (camerounaise) s'inspire directement des événements du Tchad. Parmi les

autres sujets traités : relations entre Noirs et Blancs au Zimbabwe (trois cas dont deux d'une extrême violence); libération au Mozambique; martyr de Lumumba.

La plupart des œuvres sont très manichéistes et traitant de sujets étrangers au pays de l'auteur, ne s'embarrassent pas de subtilités.

• relations avec les pays nantis

Ici encore, les auteurs se sentent en terrain sûr. Colonialisme et néo-colonialisme reçoivent une volée de bois vert; la coopération, quelle que soit l'origine de la puissance coopérante, est généralement perçue de façon assez négative.

• unité africaine

Fait l'objet de nostalgie. L'Afrique perçue comme une mère déchirée entre ses fils apparaît moins fréquemment au profit de

pièces plus réalistes où des hommes bien vivants essaient de trouver un terrain d'entente. A noter une pièce, par ailleurs assez bien faite, où le seul moyen d'unité africaine paraît à l'auteur une guerre vigoureuse menée par son héros (président vertueux d'une bonne république) contre tous ses voisins, particulièrement tarés ou achetés. Cependant ce rêve unitaire n'a retenu que très peu d'auteurs.

pièces policières

Totalement absentes de ce concours.

fantaisie/poésie

Comme il a été dit, en forte diminution (sur un nombre déjà bien faible) par rapport au précédent concours. Les seuls qui paraissent faire un peu recette sont les animaux anthropomorphes.

légendes

Si le genre se maintient, il demeure toujours aussi faible. Quelques contes, platement dramatisés, ne reflètent d'ailleurs aucun intérêt.

forme et style

Comme on le constatera à la lecture du tableau F, ce n'est pas encore cette année que les auteurs du concours théâtral nous feront mourir de rire. Si le nombre de comédiens est proportionnellement en augmentation par rapport au 11^e concours, un certain nombre de ces œuvres ne sont comiques que dans l'esprit de leur auteur. Plus de 42 % de drames bien noirs auxquels il faut ajouter les drames historiques lesquels prennent leur part de larmes et de sang.

Très peu d'auteurs ont encore tenté cette année de sortir de la forme banale. Les meilleures parmi ces pièces sont, il faut bien l'avouer, l'œuvre d'auteurs s'étant intéressés déjà activement au théâtre.

Cependant, peu de véritables trouvailles, la majorité se contentant généralement d'une idée qu'ils exploitent tout au long de leur œuvre.

Les auteurs ayant essayé de transposer le spectacle traditionnel dans un langage moderne demeurent très peu nombreux, ce qui est regrettable. Il semble que la majorité continue à considérer le théâtre comme un art obéissant à des règles importées. Tous les efforts que nous avons faits dans les séries préparatoires aux concours pour tenter d'inciter les candidats à observer cérémonies et fêtes traditionnelles ne semblent pas encore avoir porté leurs fruits.

Il convient également de reprendre les remarques que nous faisons lors du précédent concours : pour beaucoup d'auteurs il semble que la forme dramatique imposée par le concours ne soit qu'un moyen pour eux d'exprimer et de faire connaître des idées qui autrement resteraient dans l'anonymat.

	Comédie	Comédie dramatique	Drame	Drame historique	Recherche	Tradition	Symboles	Divers	Total
Algérie								1	1
Bénin		2	4				1		7
Burundi			5	1				1	7
Cameroun	8	14	29	6	2	1	2	3	65
Cap-Vert		1							1
Centrafrique	1	8	11				1	1	22
Congo	5	9	17	7	3		2	5	48
Côte-d'Ivoire	1	3	3	1	1	1			10
Djibouti		1							1
Gabon		3	4						7
Guinée			1						1
Haute-Volta	1	5	12			1	1	1	21
Madagascar		1	3		2	1		1	8
Kenya		1							1
Mali	2	3	4	4	1	1	3	1	19
Maroc		1							1
Maurice		6	9						15
Mauritanie		1							1
Mozambique			3						3
Niger	1	1	2				1		5
Rwanda		1	3	1					5
Sénégal	2	4	5	3	2		1	2	19
Seychelles		1							1
Tchad	2	2	3				1	1	9
Togo	2	2	1	1		1		1	8
Zaïre	1	10	17	3	3			4	38
Indéterminé			1						1
Total	26	80	137	27	14	6	13	22	325
Pourcentages	8,0	24,6	42,2	8,3	4,3	1,8	4,0	6,8	100

Tableau F

D'où un certain nombre de textes littéraires se rapprochant beaucoup plus de la nouvelle ou du roman dialogué que d'un texte fait pour être joué. D'où monologues interminables où le candidat se délecte à disséquer ses idées; abondance délirante de personnages; didactisme relevant davantage de la leçon de morale ou du discours politique que de l'art dramatique. Évidemment ces défauts sont expliqués dans les lettres critiques que nous envoyons, mais il semble que pour certains l'important soit de s'exprimer, peu importe sous quelle forme, pour briser l'isolement et le silence. Le Concours Théâtral étant un des endroits où l'on peut librement le faire, ils saisissent l'occasion comme ils saisissent celle du concours de Nouvelles.

Cependant, si les meilleurs sont à aiguiller vers une expression dramatique réelle, faut-il repousser systématiquement l'appel des autres, même s'il s'agit parfois d'un « anti-théâtre » au sens réel du terme ?

En fait, il coexiste dans ce concours deux types de correspondants : les auteurs qui fournissent actuellement plus de 75 % du répertoire théâtral en français joué dans les différents États d'Afrique; les autres pour qui le concours est un moyen de communication, d'approfondissement et de recherche à travers la langue française et ceux-là ne nous paraissent pas non plus devoir être rejetés.

le style

Le défaut d'imitation relevé dans la forme employée par les débutants se retrouve évidemment en ce qui concerne le style. Tout y passe : textes rappelant étrangement les « bulles » des bandes dessinées ou des romans-photos; dialogues dignes des plus mauvais doublages de films série Z ou bien au contraire style noble et pompeux proche, dans l'esprit de leur auteur du « beau langage » du XVII^e siècle. Parfois même ces différentes « sources d'inspiration » se mélangent dans un pathos assez réjouissant. Tout ce que nous pouvons faire c'est relever ces défauts et engager les auteurs à oublier tout ce qu'ils ont appris pour devenir eux-mêmes. Mais, nous l'avons dit, tant que l'environnement culturel de la plupart sera ce qu'il est aujourd'hui : enseignement peu adapté, littérature, cinéma de mauvaise qualité, il ne sera pas possible par la seule force d'un concours de remonter entièrement la pente.

valeurs des pièces reçues

Cette classification a été établie à partir du jugement des lecteurs — deux au minimum pour chaque pièce, l'un au moins étant soit un universitaire, soit un homme de théâtre africain.

Nous avons retenu les mêmes catégories que lors du concours précédant à partir des étoiles attribuées par les lecteurs selon des critères dont nous rappelons les données :

— « *** » : manuscrit jugé digne de la présélection,

— « ** » : manuscrit susceptible d'être adapté dans la série d'émissions dramatiques « Première Chance sur les Ondes »,

— « * » : manuscrit qui, malgré des défauts, dénote certaines qualités, mêmes potentielles, chez l'auteur.

Il est évident que appréciations et classement présentent forcément un caractère de subjectivité que nous avons essayé de pallier au maximum puisque lorsque les deux

premiers lecteurs expriment une opinion différente, le manuscrit est soumis à un troisième, voire quatrième ou cinquième lecteur jusqu'à ce qu'une opinion nettement majoritaire se dégage.

Cependant, les jurés peuvent, sur simple demande, se faire communiquer les manuscrits qui, au vu des notes de lecture, leur paraîtraient intéressants et demander à ce qu'ils soient admis à participer à l'épreuve de finale.

	Bon	Assez bon	Médiocre	Très médiocre	Nul	Total
Algérie					1	1
Bénin		1	1	3	2	7
Burundi		1	3	2	1	7
Cameroun	8	13	23	9	12	65
Cap-Vert				1		1
Centrafrique	4	2	2	4	10	22
Congo	5	9	12	8	14	48
Côte-d'Ivoire		1	5	2	2	10
Djibouti					1	1
Gabon				2	5	7
Guinée		1				1
Haute-Volta	2	2	6	5	6	21
Kenya				1		1
Madagascar	2	1		1	4	8
Mali	1	4	6	2	6	19
Maroc			1			1
Maurice	1	1	3	4	6	15
Mauritanie				1		1
Mozambique		1	1		1	3
Niger		1	1	1	2	5
Rwanda			1	1	3	5
Sénégal	2	1	4	2	10	19
Seychelles	1					1
Tchad	2	2			5	9
Togo	2	2	2	1	1	8
Zaïre	3	4	10	8	13	38
Indéterminé			1			1
Total	33	47	83	57	105	325
Pourcentage	10,3	14,5	25,4	17,5	32,3	100 %

Tableau G

Comparaison avec les concours précédents

8 ^e concours	8,9	9,7	12,6	14,3	54,5	100 %
9 ^e concours	9,0	15,6	21,6	21,6	32,2	100 %
10 ^e concours	6,8	15,6	22,0	16,8	38,8	100 %
11 ^e concours	9,0	15,0	22,0	21,5	32,5	100 %
12 ^e concours	10,3	14,7	25,4	17,5	32,3	100 %

N.B. — A noter que les manuscrits jugés « bons » ou « assez bons » passent de 68 à 80, si l'on compare les deux derniers concours, tandis que le nombre de manuscrits jugés « très médiocres » ou « nuls » reste stable. Il faut donc noter une très appréciable augmentation de la valeur moyenne des textes envoyés.

Françoise LIGIER